

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, en mairie d'Habère-Lullin, jeudi 14 mars 2019, sous la présidence de Madame Marielle DURET.

Présents : Michel ALLOIN, Florent BAUD, Anne DESBIOLLES, Michel HARDY, Daniel JALLUD, Pascal NICLOUD, Stéphane NOVEL, Thierry OGEL, Yann OREMUS, Séverine VAUDAUX et Evelyne VIGUIER.

Absente excusée : Yvette MEYNENT

Secrétaire de séance : Séverine VAUDAUX

Date de convocation : 5 mars 2019

La séance débute à 20h30

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte rendu de la séance précédente est lu et adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

ONF – APPLICATION DU REGIME FORESTIER (N° 08)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, au cours de plusieurs prospections réalisées par l'O.N.F. sur le territoire communal, la possibilité d'appliquer le régime forestier en application de l'article L2111-1 du Code forestier sur certaines parcelles appartenant à la commune a pu être observée.

Ainsi, la commune Habère-Lullin demande l'application du Régime forestier sur les parcelles ci-après désignées :

Territoire communal	Propriétaire	Section	Numéro	Lieu-dit	Surface totale (en ha)	Surface proposée pour l'application du RF (en ha)
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	A	287	La Contamine	0.3338	0.3338
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	A	288	La Contamine	0.4808	0.4808
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	A	289	La Contamine	0.1746	0.1746
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	A	292	La Contamine	1.3264	1.3264
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	A	293	La Contamine	0.2613	0.2613
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	A	299	La Contamine	0.0404	0.0404
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	A	300	La Contamine	0.1113	0.1113
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	A	301	La Contamine	0.3770	0.3770
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	A	913	Le Buffat	2.2720	2.2720
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	411	La Grange Vigny	0.3127	0.3127
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	1220	La Pesse	0.5325	0.5325
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	1221	La Pesse	0.0499	0.0499
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	1222	La Pesse	0.1171	0.1171
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	2088	La Grange Vieille	0.5562	0.5562
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	2099	Les Nants Dessus	0.0673	0.0673
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	2122	L'Erni	0.1570	0.1570
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	2527	Le Grand Clos	0.2150	0.2150
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	2580	Habère-Lullin	1.1529	1.1529
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	2750	Le Grand Clos	0.4650	0.4650
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	2751	Le Grand Clos	0.0823	0.0823
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	2752	Le Grand Clos	1.1382	1.1382
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	3348	Chez Delarche	1.0186	1.0186
Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	3349	Chez Delarche	0.1257	0.1257

Habère-Lullin	Commune d'Habère-Lullin	B	3358	Le Grand Clos	2.5266	1.5000
TOTAUX					13.8946	12.8680

Après en avoir délibéré le conseil municipal demande l'application du régime forestier pour les parcelles désignées ci-dessus.

Votants : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

POINTS DIVERS :

Le Conseil Municipal procède ensuite au débat d'orientation budgétaire pour ce qui concerne les projets d'investissements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 22h45.

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra mardi 9 avril 2019 à 20h30. Il concernera principalement le vote du budget.

Le Maire,
Marielle DURET

